

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice.....13
- présents.....11
- absents.....02
- votants.....11
- procurations.....00

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de cette délibération  
compte tenu de sa télétransmission en  
Préfecture le : 30 MAI 2023

et de sa publication le : 30 MAI 2023

Le Président,  
Roland DAVIET



Le 22 mai 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 15 mai 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX

ABSENTS : Catherine BRISFER, Stéphanie VEREL

M. Gérard CAVALLI a été désigné secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023/07 Dons au CCAS**

Laurence BACINO présente les dons reçus au CCAS depuis le début de dernier conseil d'administration :

- 50€ (cinquante euros) sous forme de chèque adressé par M. Patrick LAVOREL, habitant de la commune.
- 400€ (quatre cents euros) sous forme de virement bancaire adressé par la boulangerie ANGE, société EPAT'ANGE dont le siège social est situé 300 rue des Peupliers à Epagny Metz-Tessy.
- 400€ (quatre cents euros) sous forme de virement bancaire adressé par la boulangerie Les Pains de Rémi, dont le siège social est situé 79 avenue de Genève à Annecy.
- 50€ (cinquante euros) sous forme de virement bancaire adressé par le MEDEF.

L'acceptation de dons relève des attributions du Président en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS, il s'agit d'une acceptation à titre conservatoire.

En effet, le don ne devient définitif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration. Il est proposé aux membres du CCAS d'accepter ces dons au bénéfice du CCAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents:

**ACCEPTE** ces dons au bénéfice du CCAS.

Pour Extrait Conforme,



Le secrétaire de séance,

Gérard CAVALLI